**5- La pédagogue**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **texte** | **Image** | **musique** |
|  | Titre :"On enseigne ce que l'on est, pas seulement ce que l'on sait ." Odette Gartenlaub. |  |
| A mon retour de Rome, j’ai d’abord été l’assistante de la pianiste Jeanne-Marie Darré au Conservatoire de Paris en 1958.  J’ai ensuite été nommée professeur de solfège, en 1959. Contrainte de suivre les programmes et de préparer mes étudiants à leurs examens, j’utilisais les manuels alors en vogue mais je m’interrogeais très vite sur leur utilité, tellement ils étaient éloignés des musiques que j’aimais. Alors, dès que je le pouvais, j’apportais en classe de la « vraie » musique : Bach, Schumann, Debussy...  Je fus nommée professeur de déchiffrage pour les pianistes en 1968, et c’est là que j’ai commencé à me poser des questions sur la pédagogie du solfège, parce que je voyais arriver dans ma classe des élèves titulaires d’une première médaille, lisant des rythmes très complexes, mais incapables de jouer un triolet de croches en mesure au piano.  En fait, le solfège qu’on enseignait n’avait presque rien à voir avec l’instrument. Les élèves se trouvaient dans une situation embarrassante. Leur manque de facilités pour le déchiffrage, à terme, leur interdisait tout progrès. J’ai donc créé pour eux des exercices adéquats, pour la connaissance du clavier, et pour une plus grande dissociation rythmique au piano. | Jeanne-Marie Darré  Classe solfège 1960,  1963  Vieux livres de solfège  Bach, Schumann, Debussy...  Classe déchiffrage 1968  3 livres de déchiffrage | **Caractères de La Bruyère : Le mélancolique** |
| en 1976, Marc Bleuse alors inspecteur général chargé de l'enseignement au [Ministère de la Culture](https://fr.wikipedia.org/wiki/Minist%C3%A8re_de_la_Culture_(France)), me demanda de mener une longue réflexion sur l’enseignement du solfège. il se produisit alors, une véritable révolution dans l’enseignement musical français : le solfège disparaissait des textes officiels du Ministère de la Culture pour être remplacé par la « Formation Musicale ».  Plutôt que de « réforme », je préférerai donc parler d’un retour aux sources.  Le solfège tel qu’on l’enseignait m’a toujours frappée par son manque de musicalité. On me disait : « on apprend le solfège d’abord ; on fait la musique après ». J’ai rencontré beaucoup d’élèves qui ont souffert de telles conceptions. Aux enfants qui voulaient apprendre à jouer d’un instrument, on demandait d’abord de patienter deux ans pour qu’on leur inculque des bases de solfège. Je considère, au contraire, qu’il faut étudier le solfège ***avec* la musique, *dans* la musique**.  Selon moi, il faudrait presque apprendre l’instrument avec le solfège. C’est cet indispensable lien entre les disciplines que nous avons voulu rétablir avec l’introduction de la « formation musicale ».  La classe de formation musicale est un lieu privilégié de découverte par la pratique collective : c’est là que les élèves reçoivent une culture assez large leur permettant de comprendre le lien qui existe entre le solfège et l’instrument d'où l'importance de l'équipe pédagogique ! Car les œuvres doivent être choisies en fonction du niveau de l'élève..."  On m’a reproché de vouloir changer les choses, sous prétexte que j’avais emprunté les mêmes voies que mes élèves sans que cela m’ait empêché de « réussir ».  Certes… A dix ans, je chantais les leçons de Lavignac dans toutes les clés.  A l’époque, nous avions dix leçons de théorie à apprendre par coeur chaque semaine (d’ailleurs, si je pouvais les réciter sans faute, je n’en comprenais pas le sens).  Mais comme je l’ai toujours dit, j’aurais préféré me souvenir, à l’issue de mon cursus, d’un *lied* de Schumann plutôt que des leçons à chanter de Panseron – premier apprentissage dont je garde encore à ce jour le texte en mémoire. Faire ses débuts musicaux dans Bach ou Mozart procure infiniment plus de joies.  Sans pratiquer un cours spécifique « d’histoire de la musique », il faut parler aux élèves du compositeur au cours de l’étude d’un texte. Il y a tellement de choses à apprendre *avec* la musique ! Le bénéfice pour l’élève, c’est aussi qu’il voit immédiatement l’utilité de son apprentissage solfégique. Sinon, c’est comme s’il apprenait une langue sans la pratiquer.  ~~"La classe de Formation Musicale sert à comprendre le lien qui existe entre le solfège et l'instrument d'où l'importance de l'équipe pédagogique ! Car les oeuvres doivent être choisies en fonction du niveau de l'élève..." Odette Gartenlaub~~ | Marc Bleuse  Garçon au tableau  Petite fille guitare  Vidéo- Berceuse pour flûte et harpe  Arrgt pour vibraphone et harpe)  Lavignac/ danhauser  Schumann  ABC musical- Panseron  Bach- Mozart  Tableau compositeurs | **De1’25 à2’33 : le précieux**  Vidéo- Berceuse pour flûte et harpe  Arrgt pour vibraphone et harpe)  **Menuet de Bach** |
| Je porterai cette réforme en acceptant la classe de pédagogie de la formation musicale, j’occuperai ce poste jusqu’en 1988. | Classes CNSM | **Etude en forme de canon** |
| Plus de 120 de mes anciens élèves après avoir obtenu le Certificat d'Aptitude (concours organisé par la Direction de la musique) enseignent actuellement dans des CNR ou Écoles de musique en France, et forment à leur tour les nouvelles générations de professeurs. |
| Depuis que je suis retraitée, je me déplace dans toute la France pour des jurys, stages musicaux ou stage pour la Formation Musicale (FM), formations, colloques, sans oublier mes concerts et compositions. | Stage (photo couleurs) |  |